

Conseil de quartier de Belleville

Commission cadre de vie



Jeudi 21 mars 2024, Archipelia

Liste de présences :

Agnès BELLART

Elsa POLAT

Setni BARO

Martha HURTADO

Ariane MELLET

Hervé SALLAZ

Marion MICHOT

Emma DIARRASSOUDA

Rodrigo RAMIS

Sophie NEDOREZOFF

Pauline MAKOUJOU

Bernard OLLAGNIER

Mô MATHEY

Fatoumata SIDIBE

Nicolas MAGAT

Emmanuelle DESANLIS

Jacques BUISSON

Excusé-e-s :

Emmanuelle JOLY

Valérie LONGIN

Christian BEN TOLILA

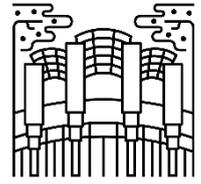
La commission cadre de vie avait invité Maxime Sauvage, premier adjoint au Maire du 20^e en charge de la politique de la ville et de l'impact local, social et environnemental des JO 2024. Peu avant notre réunion, Maxime Sauvage s'est excusé de son absence retenu dans une réunion à l'école Le Vau. Ekon adjointe à la Mairie du 20^e, en charge du commerce et de l'artisanat, s'est proposée pour apporter des réponses au sujet des pieds d'immeuble.

Ordre du jour

- 1) LES LOCAUX EN PIEDS D'IMMEUBLE
- 2) LE FOYER BISSON
- 3) DES PROJETS DE QUARTIER
 - ☛ Amicale Olivier Métra
 - ☛ Végétalisation rue de l'Ermitage
 - ☛ Centre sportif Nakache
 - ☛ Fermeture de la Maison de l'Air

Calendrier du mois :

- ✓ 21/3 (19h) - Commission cadre de vie – Archipelia (17 rue des Envierges)
- ✓ 25/3 (18h) - Perm' Amendes (Place Alphonse Allais)
- ✓ 27/3 (18h55) - Arte : Heurts et tensions dans les villes
- ✓ 29/3 (19h) - Apéro Quadrature du net (115 rue de Ménilmontant)
- ✓ 3/4 (20h) - Jade Lindgaard : une ville face à la violence olympique – Le Genre Urbain
- ✓ 4/4 (19h) - Conseil de quartier - Foyer de Travailleurs Migrants (15 rue Bisson)
- ✓ 8/4 (19h) - Commission Communication
- ✓ 9/4 (19h) – Commission culture - Belleville Citoyenne (76 rue des Rigoles)
- ✓ 18/4 (19h) - Commission cadre de vie – Archipelia (17 rue des Envierges)
- ✓ 20/4 (11h-14h) – Inauguration place Idir (métro Ménilmontant)
- ✓ 21/4 (14h) - La Pyrénéenne – Course à pied dans le 20^e arrondissement
- ✓ 23/4 (18h) – Conférence gesticule : « J'aurais dû m'appeler Aïcha - Ayyem Zamen (7 rue Pali Kao)
- ✓ 26/4 (9h-13h) - Table-ronde science participative - Campus des Cordeliers
- ✓ 27/4 (12h30-18h) – Envie - Festival écolo Envie le Labo (place Maurice Chevalier)
- ✓ 2/5 (19h) - Conseil de quartier – Ayyem Zamen (7 rue Pali Kao)



1) Les locaux en pieds d'immeuble

Suite à des discussions, notamment lors des ateliers autour de la politique de la ville en novembre, Maxime Sauvage s'était proposé de venir échanger avec les membres de la commission cadre de vie. Un empêchement de dernière minute oblige à reporter cette discussion. Néanmoins, la commission a souhaité aborder ce sujet pour préparer une prochaine venue d'élu.es autour de la thématique des locaux en pieds d'immeuble et de leurs attributions, l'équilibre de leur répartition notamment au regard du vœu voté dans les conseils d'arrondissement du "Grand Belleville" (10e, 19e et 20e) sur leur affectation prioritaire pour des ateliers d'activités (artisanales, artistiques ou ESS)..

La discussion débute par des constats.

Les grands axes du quartier (Belleville, Ménilmontant, Pyrénées) sont très commerçants avec une prédominance de certains commerces, de nombreux bistrot s'y côtoient. La tendance d'ouverture de nouveaux établissements se poursuit.

Les rues intérieures ne bénéficient pas de cette visibilité et peuvent parfois sembler délaissées.

A partir de la fin des années 1980, le bas-Belleville a résisté à la destruction qui était promise par la municipalité. La mobilisation des habitant.es et leurs actions accompagnées par la Bellevilleuse et les artistes de Belleville ont permis de sauvegarder une partie de l'habitat et de garantir une protection de certaines activités dans un cœur de quartier moins attractif.

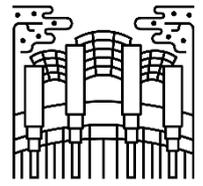
On constate désormais des changements d'affectation et une orientation des pieds d'immeuble beaucoup moins protectrice des activités bénéficiant aux habitant.es. Le bistrot va-t-il devenir la nouvelle mono-activité. L'ouverture des terrasses estivales jusqu'à minuit durant les deux mois de jeux olympiques est un signal de cette politique de la Ville. Cela semble contradictoire dans un quartier politique de la Ville. Les bistrot ont une capacité de payer des loyers plus élevés, ce qui satisfait le bailleur à court terme mais bloque l'installation d'activités moins rémunératrices mais dont l'intérêt serait réel pour les habitant.es. Les locaux en pieds d'immeuble sur cour, adaptés pour des ateliers d'artistes ou d'artisans sont souvent occupés par des architectes ou urbanistes. Dans la rue de Tourtille, les ateliers d'artistes ont été remplacés par d'autres activités après leur départ.

Certains locaux de bailleurs sociaux restent longtemps inoccupés, par exemple le 61 rue de Ménilmontant (Paris Habitat), 6 rue Julien Lacroix (Elogie-SIEMP), 2 et 7 rue Ramponeau (RIVP), 45 rue de Tourtille (Paris Habitat). On peut également signaler le local des Editions de la Différence (30 rue Ramponeau) dont l'activité semble arrêtée depuis quelques mois. Des établissements qui ont également du mal à trouver leur public comme au 40 rue de Tourtille.

Quels sont les accords les bailleurs sociaux qui ne dépendent pas de la Ville : Batigère (20 rue de Tourtille) et Seqens (50 rue Ramponeau).

On constate également la transformation de rez-de-chaussée en logement.

Ces constats et les questions qu'ils engendrent pourront être l'occasion de réinviter les élu.es à y répondre lors d'une prochaine commission.



2) Le Foyer Bisson

Suite aux différentes difficultés exposées lors des dernières réunions de la commission et du conseil de quartier, une visite du foyer Bisson a été organisée par Wagui Coulibaly le samedi 16 mars.

Une quinzaine de personnes ont accompagné les délégués et résidents dans la visite du foyer. Des habitant.es du quartier et des élu.es.

Le constat est terrible. Le foyer a été mal rénové entre 2012 et 2017 par la R.I.V.P. société d'économie mixte de la ville de Paris et l'entretien des locaux communs, à la charge de Coallia, est largement défaillant. Coallia est une structure financée par de l'argent public pour réaliser ses missions dans les foyers de travailleurs migrants. La gestion de Coallia au foyer Bisson s'accompagne de décision limitant l'accès aux salles communes ce qui paraît contradictoire avec les intentions de la Mairie du 20^e que les résidents du foyer tissent des liens avec les habitant.es du quartier, notamment à travers le conseil de quartier.

Le 6 mars dernier l'adjointe à la Mairie du 20^e en réponse à l'interpellation du conseil de quartier suite à la descente de police au foyer du 24 janvier, a transmis les informations issues du commissariat qui confirme l'action de la police dans le cadre de la « lutte contre les ventes à la sauvette » à la demande de Coallia, inquiète de « problèmes de sécurité et de nuisances lourdes ». Ces opérations ont été menées dans plusieurs foyers du 20^e. Des marchandises ont été saisies et détruites, plusieurs centaines de kilos d'après l'adjointe. Il est dommage que des visiteurs du foyer qui ne vendaient aucunement se soient vus condamnés à une amende forfaitaire délictuelle (inscrite au casier judiciaire) lors de cette descente.

Le conseil de quartier a relancé la Mairie du 20^e pour qu'elle organise une médiation avec le commissariat du 20^e, les représentants des résidents du foyer, le gestionnaire Coallia.

La prochaine réunion du conseil de quartier se tiendra au foyer Bisson le 4 avril à 19h.

3) Des projets de quartier

👉 Amicale Olivier Métra

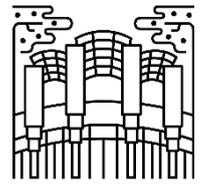
L'amicale Métra est porteuse d'un projet de végétalisation dans la rue Olivier Métra lauréat du budget participatif en 2021 (« Un 20e plus vert »). Après une première prise de contact arrachée en janvier 2023 auprès des élu.es et des rencontres sur site avec les élu.es et les services de la ville dont la dernière le 16 janvier dernier, l'amicale Métra s'inquiète de l'avenir de ce projet.

Les deux squares à l'angle des rues Pixérécourt et des Rigoles devraient pouvoir être aménagés par les services de la DEVE et la Maison du Jardinage rencontrés en novembre. Le jardinage dans ces squares devraient être possible bien qu'il reste à savoir quand. L'autorisation des riverains de la rue Pixérécourt a été obtenue, reste à analyser la qualité de la terre de ce jardin.

La réunion de janvier avec les services de la voirie et de la propreté n'a pas été très encourageante. La ville de Paris ne souhaite plus que la végétalisation soit réalisée en bacs et reporte la végétalisation pleine terre au prochain « Embellir votre quartier », pas encore programmé actuellement. Par contre la sécurisation de la crèche par des barrières (plutôt que par un espace de végétalisation) va être mise en œuvre rapidement.

Autre mise en place rapide, qui ne coûte rien, ne mobilise pas beaucoup les services, le sens de circulation entre la rue de l'Ermitage et le carrefour Rigoles-Pixérécourt/Olivier Métra va être inversé pour éviter la vitesse excessive de certains véhicules devant les écoles. L'amicale espérait une rue aux écoles.

Est-ce le symbole de l'inversion de sens du budget participatif ?



➡ Végétalisation rue de l'Ermitage

En octobre, un habitant de la rue de l'Ermitage est venu présenter son projet de « verdir la rue de l'Ermitage ». La commission lui avait conseillé, pour évaluer le projet et la possibilité de trouver un budget, de se renseigner auprès de la direction des espaces verts en charge des permis de végétaliser.

Romain DUBOEUF, de la Brasserie des Regards, brasserie associative de la rue de l'Ermitage, a présenté le projet de végétalisation de la placette située au-dessus du jardin des Petites Rigoles. Il sollicite également une aide au financement de la part du conseil de quartier pour l'installation de jardinières fabriquées par Extramuros.

Romain est également porteur d'un projet de pergola de houblon dans le jardin des Petites Rigoles. Ce projet doit être affiné afin de permettre à la fois de faire de l'ombre en respectant la sécurité.

Le soutien au projet sera discuté au prochain conseil de quartier.

➡ Centre sportif Nakache

En 2016, malgré une mobilisation forte des habitants, la Mairie du 20^e avait fermé le centre d'animation des Amandiers laissant sur le carreau les nombreuses associations qui proposaient des ateliers culturels, artistiques, artisanaux, sportifs ou de bien-être et leurs plus de 1000 pratiquantes et pratiquants.

En février 2018, le conseil de quartier avait été alerté par le départ de l'UCPA du centre Nakache. Depuis d'autres associations se sont installées au centre Nakache, notamment quelques-unes expulsées des Amandiers.

Cette semaine la direction de la jeunesse et des sports de la Mairie du 20^e a alerté les associations de la fermeture de la salle de danse qu'elles partagent au centre Nakache. Ce mail informe d'un relogement sans préciser ni quand, ni où. Les associations, démunies dans un premier temps, sont inquiètes pour leur avenir, celui des pratiquant.es et de leurs salarié.es.

Dans des échanges avec la Mairie du 20^e, cette dernière précise que la salle va être fermée pour agrandir le dojo dans le cadre du dispositif 1000 dojos lancé par la Fédération Française de Judo.

Les associations ont lancé une pétition pour dénoncer cette décision et s'opposer à la destruction de cette salle en parfait état de fonctionnement au profit de l'agrandissement du dojo voisin pour une seule association dans un établissement qui dispose déjà de deux dojos.

➡ Fermeture de la Maison de l'Air

Depuis plusieurs semaines la Maison de l'Air est fermée. Les différentes activités programmées et coordonnées par Archipélia ne peuvent plus se tenir. L'annonce de sa réouverture est décalée régulièrement.

La compagnie de théâtre Ailes Ardentes qui devaient présenter son Café poésie le 24 mars est contrainte de modifier son programme et proposera une déambulation à partir de la Maison de l'Air jusqu'à la rue des Maronites en faisant une halte dans un établissement du quartier pour « la cérémonie du café », traversant la « cité du Pressoir » et en terminant à la Cantine des Hommes Libres.